

## PIECES A JOINDRE A L'EXAMEN DU DOSSIER

### **Demande de mise à la retraite pour invalidité pour les fonctionnaires CNRACL**

- ❑ La demande de mise à la retraite pour invalidité formulée par l'intéressé(e) (notamment s'il n'a pas épuisé ses droits à congé de maladie ou même sans arrêt) ;
- ❑ Le rapport d'expertise médicale (modèle AF3) suite à la visite devant un médecin expert agréé inscrit sur les listes préfectorales ;
- ❑ Le procès-verbal du Comité Médical si l'agent est mis d'office à la retraite suite à l'épuisement des droits statutaires à maladie (longue maladie/longue durée) ;
- ❑ L'attestation de reclassement remplie ;
- ❑ La proposition de la collectivité invitant l'agent à bénéficier d'une Période de Préparation au Reclassement (PPR) ;
- ❑ La lettre de l'agent répondant à la collectivité sur la proposition d'une Période de Préparation au Reclassement (PPR).